

E420/A54 – chantier de réhabilitation des revêtements de Gosselies à Petit-Roeulx : nouvelle phase entre l'échangeur n°22 « Gosselies-ouest » et l'échangeur de Thiméon

16 juin 2022

Dans le cadre du chantier visant à réhabiliter les voies de l'autoroute E420/A54 de Gosselies à Petit-Roeulx en direction de Nivelles, une nouvelle phase débutera ce dimanche 19 juin entre l'échangeur n°22 « Gosselies-ouest » et l'échangeur de Thiméon.



MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Du 19 juin jusqu'au 29 juin, sur l'E420/A54 entre l'échangeur n°22 « Gosselies-ouest » et l'échangeur de Thiméon, uniquement en direction de Nivelles :

- La circulation s'effectuera sur une bande ;
- La vitesse maximale y sera limitée à 70 km/h ;
- La sortie de l'échangeur n°22 « Gosselies-Ouest » restera accessible.

Concernant le pont Conti situé sur ce tronçon : depuis le 4 avril, la circulation y est maintenue sur deux bandes mais déviées en voie de droite et bande d'arrêt d'urgence :

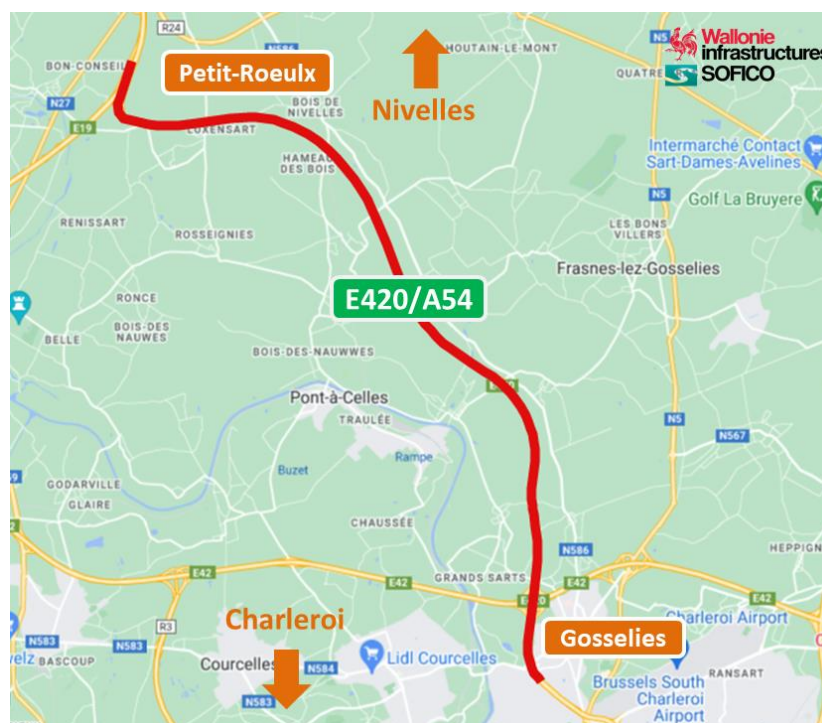
- Du 19 juin jusqu'au 15 juillet, une bande y sera donc soustraite à la circulation ;
- Du 15 juillet jusqu'à la fin de l'année, la circulation s'effectuera à nouveau sur deux bandes déviées avec une vitesse limitée à 70 km/h.



POUR RAPPEL

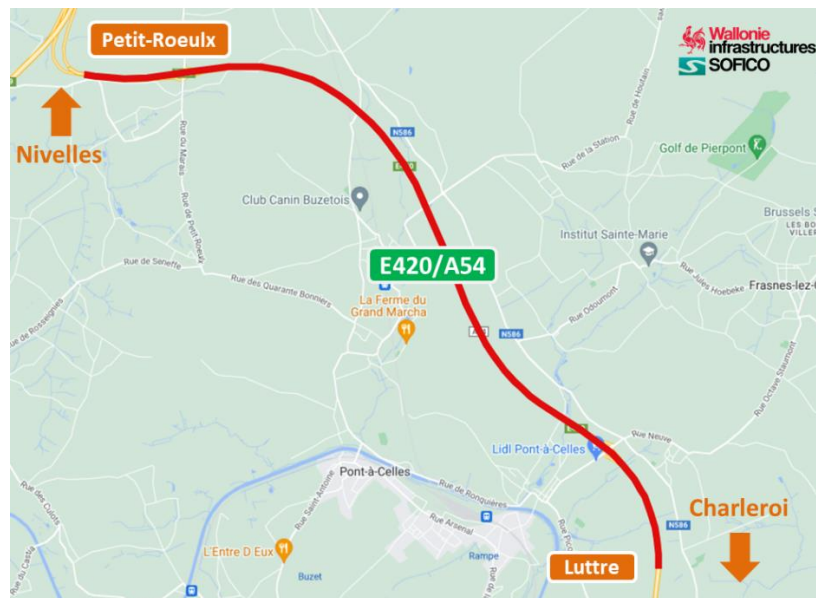
Depuis le 14 mars dernier, un chantier est en cours sur l'E420/A54, de Gosselies à Petit-Roeulx, en direction de Nivelles afin de :

- Réhabiliter les revêtements de l'autoroute (2 voies et bande d'arrêt d'urgence) ainsi que les bretelles d'accès et de sortie ;
- Réhabiliter 9 ponts inférieurs (réfection étanchéité, trottoirs, glissières et équipements, ...) ;
- Sécuriser 8 ponts supérieurs (sondage généralisé au marteau, décapage / ragréage des bétons dégradés) ;
- Réhabiliter l'aire de Fromiée ;
- Placer de nouveaux équipements de sécurité (dispositifs métalliques en berme latérale et séparateur en béton en berme centrale) et de nouveaux dispositifs d'évacuation d'eau.



La zone est traitée par tronçons successifs pour limiter l'impact de chantier sur la mobilité.

1^{ère} phase – Depuis le 14 mars dernier, jusqu'au 15 juillet prochain, entre Luttre et Petit-Roeulx dans les deux sens : **2 bandes sont maintenues avec une vitesse maximale limitée 70 km/h.**



En direction de Nivelles :

- Une voie est basculée à contre sens et une voie est maintenue sur la bande gauche accueillant habituellement la circulation en direction de Charleroi ;
- Les accès et sorties restent accessibles sur la zone à l'exception des quelques jours nécessaires à leur traitement.

En direction de Charleroi :

- La circulation s'effectue sur la bande d'arrêt d'urgence ainsi que sur la bande de droite.

Des informations plus précises suivront par la suite concernant les phases suivantes.

Ce chantier devrait être totalement achevé pour la **fin de l'année 2022**, sous réserve des conditions météorologiques.

Des opérations similaires avaient été réalisées sur les voies supportant l'autre sens de circulation en 2017.

Ce chantier représente un budget de près de **€13,4 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société WANTY S.A. qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous ! 